



LE GRAND PIQUE-NIQUE

Note de présentation de l'évènement

DES PIQUE-NIQUES ORGANISÉS PAR LES PARCS SUR LEUR TERRITOIRE, COORDONNÉS PAR LA FÉDÉRATION DES PARCS POUR UNE VISIBILITÉ NATIONALE !

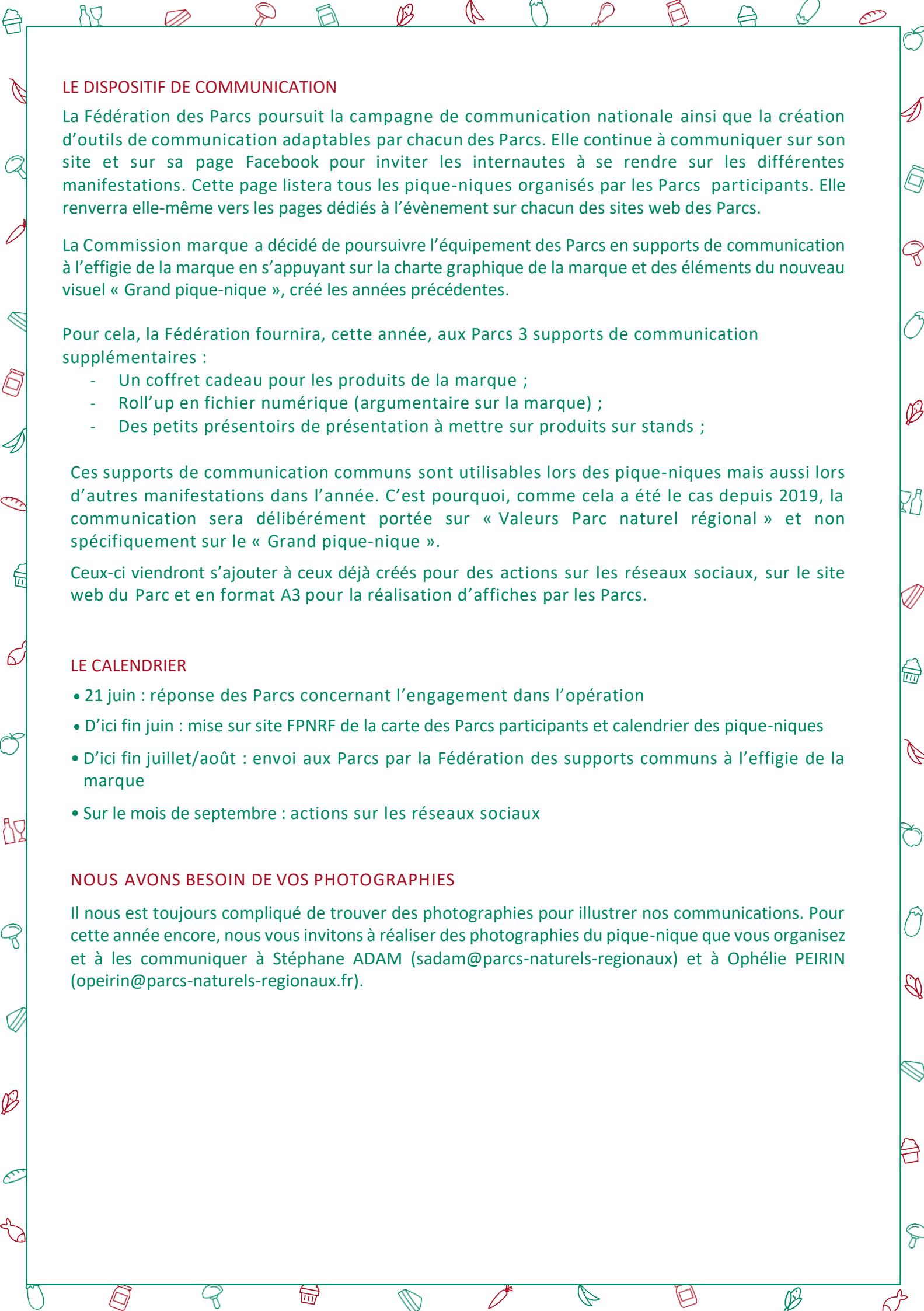
Depuis 4 ans, la Fédération organise l'opération « Grand pique-nique des Parcs ».

L'objectif du « Grand Pique-nique des Parcs » est de créer un rendez-vous annuel de notoriété nationale s'appuyant sur l'organisation d'événements régionaux sur chacun des Parcs volontaires. Chaque année, elle a réuni en moyenne entre 30 et 40 Parcs. Les pique-niques se tiennent, de manière générale, sur le mois de septembre, baptisé pour l'occasion « mois des pique-niques des Parcs » (mais ils peuvent être organisés pour la rentrée entre mi-août et mi-octobre). Chaque Parc organise son pique-nique sur une journée ou demi-journée, à la date la plus adaptée à son propre agenda (certains mêmes proposent plusieurs dates). La Commission marque a laissé le choix d'organiser un pique-nique spécifiquement pour l'occasion ou d'adosser celui-ci à un autre événement déjà prévu (grande majorité des cas). Le Parc est libre d'organiser cet événement de la manière qui lui semble la plus pertinente en relation avec des priorités du Parc (alimentation/agriculture durable, animations culturelles, randonnée, vie associative...). Le cadre du pique-nique peut être un marché du terroir, la fête du Parc, une foire agricole...

Le principe commun est la présence de produits marqués, quand le Parc a attribué la marque et de produits sous signes officiels (AB, AOP...), proposés au public. Il peut s'agir de buffet, de vente par les producteurs de paniers, de plateaux repas, de dégustations animées par des producteurs ou le Parc... Libre à chacun d'imaginer la solution qui lui convient !

Compte tenu des missions et de l'image des Parcs, il va de soi que les manifestations organisées par ou avec le Parc sont « écoresponsables » (attention particulière portée en matière de recyclage, de limitation des emballages plastiques, recours au compost...).

Ce qu'il faut retenir des années précédentes, c'est que 46 Parcs sur 58 ont participé à au moins une édition (34 ont participé à au moins 2). Le pique-nique présente l'avantage de présenter un très bon rapport satisfaction/coût et une cohérence forte entre l'action et objectifs du Parc. Les résultats du « Grand pique-nique des Parcs » sont intéressants : plus-value apportée à la manifestation sur laquelle le pique-nique s'appuie (marché de producteurs, fête du Parc, foire agricole, randonnée et activités de pleine nature, animations culturelles...) mais aussi des supports communs, couverture presse régionale et réseaux sociaux, nombre de participants (en moyenne 150), présence de producteurs et même souvent de prestataires dans le cadre d'animations. À noter que 30 à 40 % des pique-niques se déroulent pendant les journées du patrimoine.



LE DISPOSITIF DE COMMUNICATION

La Fédération des Parcs poursuit la campagne de communication nationale ainsi que la création d'outils de communication adaptables par chacun des Parcs. Elle continue à communiquer sur son site et sur sa page Facebook pour inviter les internautes à se rendre sur les différentes manifestations. Cette page listera tous les pique-niques organisés par les Parcs participants. Elle renverra elle-même vers les pages dédiés à l'évènement sur chacun des sites web des Parcs.

La Commission marque a décidé de poursuivre l'équipement des Parcs en supports de communication à l'effigie de la marque en s'appuyant sur la charte graphique de la marque et des éléments du nouveau visuel « Grand pique-nique », créé les années précédentes.

Pour cela, la Fédération fournira, cette année, aux Parcs 3 supports de communication supplémentaires :

- Un coffret cadeau pour les produits de la marque ;
- Roll'up en fichier numérique (argumentaire sur la marque) ;
- Des petits présentoirs de présentation à mettre sur produits sur stands ;

Ces supports de communication communs sont utilisables lors des pique-niques mais aussi lors d'autres manifestations dans l'année. C'est pourquoi, comme cela a été le cas depuis 2019, la communication sera délibérément portée sur « Valeurs Parc naturel régional » et non spécifiquement sur le « Grand pique-nique ».

Ceux-ci viendront s'ajouter à ceux déjà créés pour des actions sur les réseaux sociaux, sur le site web du Parc et en format A3 pour la réalisation d'affiches par les Parcs.

LE CALENDRIER

- 21 juin : réponse des Parcs concernant l'engagement dans l'opération
- D'ici fin juin : mise sur site FPNRF de la carte des Parcs participants et calendrier des pique-niques
- D'ici fin juillet/août : envoi aux Parcs par la Fédération des supports communs à l'effigie de la marque
- Sur le mois de septembre : actions sur les réseaux sociaux

NOUS AVONS BESOIN DE VOS PHOTOGRAPHIES

Il nous est toujours compliqué de trouver des photographies pour illustrer nos communications. Pour cette année encore, nous vous invitons à réaliser des photographies du pique-nique que vous organisez et à les communiquer à Stéphane ADAM (sadam@parcs-naturels-regionaux) et à Ophélie PEIRIN (opeirin@parcs-naturels-regionaux.fr).